**NOTE**
**Ce procès-verbal pourrait être modifié lorsqu'il sera soumis pour approbation lors de la prochaine séance du conseil.**

**MUNICIPALITÉ DES CÈDRES**
**MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES** **9 septembre 2025**
**PROVINCE DE QUÉBEC**

# PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 9 septembre 2025 à 19h à l'Hôtel de ville sis au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres (Québec), J7T 1A1

**Sont présents :**
Les conseillers, Julie Paradis, Michel Proulx, Marcel Guérin, Loïc Dewavrin et Jacques Bouchard et formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, Bernard Daoust

**Est absente :** Lyndsay Simard, conseillère

**Sont également présents :**
Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier agissant à titre de secrétaire de la séance
Chantal Primeau, directrice des affaires juridiques et greffière-trésorière adjointe

Le président informe également les personnes présentes que la séance est captée de façon audio et vidéo et que l'enregistrement sera disponible en différé sur le site internet de la Municipalité.

***Les points suivants sont retirés de l'ordre du jour et reportés à une séance ultérieure***

*3.5 États financiers 2024*
*3.5.1 Dépôt du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 / rapport de l'auditeur indépendant*
*3.5.2 Dépôt des faits saillants du rapport financier pour l'année 2024*

*5.1 Adoption du règlement numéro 528-2025 portant sur la circulation de véhicules lourds sur le ponceau Wallot*

**2025-09-273** **Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 septembre 2025**

Il est proposé par Julie Paradis
Appuyé par Jacques Bouchard
Et résolu

D'ADOPTER l'ordre du jour modifié de la séance ordinaire du 9 septembre 2025 comme suit:

L'ordre du jour se lit comme suit :

**1. Ordre du jour**
1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 septembre 2025

**2. Procès-verbal**
2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2025 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 août 2025

**3. Affaires financières**
3.1 Acceptation des comptes du 14 août au 10 septembre 2025

3.2 Paiement de factures, décomptes progressifs et autres

3.2.1 Arbolab Inc.: paiement de la facture numéro 10026 relative à l'évaluation de la condition et la rédaction d'un rapport de diagnostic et recommandations pour la protection d'un érable argenté - projet de stabilisation de talus et réfection du tronçon du 1750, chemin du Fleuve

3.2.2 Le Groupe Provil: paiement du décompte progressif numéro 11 (libération finale de la retenue) – contrat pour la fourniture, livraison et raccordement de deux génératrices de 200 kW et de deux inverseurs de sources de 400 A

3.2.3 Les Entreprises Guy Beaulieu 2009 inc. : paiement du décompte progressif numéro 1 – contrat pour des travaux électriques et de ventilation et la fourniture et livraison d'une génératrice à la station d'aqueduc des Chênes / projet de construction de dispositifs de traitement du fer et du manganèse (sable vert)

3.2.4 Solutions Ited Inc. : paiement des factures numéro 217451 et 220311 relatives à l'acquisition de portables et stations d'accueils pour le service administratif de l'Hôtel de ville

3.3 Demandes d'enveloppes budgétaires

3.3.1 Projet d'interprétation historique du Grand canot de Les Cèdres – Phases I et II

3.3.2 Versement de dépôts financiers pour les événements 2026 du Service des loisirs, culture et de la vie communautaire

3.4 Demande de partenariat financier pour la 6e édition du Festin des Récoltes de l'Association de la relève agricole de la Montérégie-Ouest (ARAMO)

3.5 États financiers 2024 ***(POINT REPORTÉ)***

3.5.1 Dépôt du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 / rapport de l'auditeur indépendant

3.5.2 Dépôt des faits saillants du rapport financier pour l'année 2024

**4. Urbanisme, Environnement et Gestion du territoire**

4.1 Demandes de plan d'implantation et d'intégration architecturale :

- 81, rue Saint-Thomas – mise aux normes d'une piscine résidentielle
- 1188, chemin du Fleuve – remplacement de 5 fenêtres en façade latérale

**5. Règlements municipaux**

5.1 Adoption du règlement numéro 528-2025 portant sur la circulation de véhicules lourds sur le ponceau Wallot ***(POINT REPORTÉ)***

5.2 Adoption du règlement numéro 525-2025 remplaçant le règlement numéro 423-2018 concernant la sécurité, la paix et l'ordre (RMH 460)

5.3 Adoption du règlement numéro 527-2025 relatif aux modalités de publication des avis publics municipaux

**6. Affaires municipales**

*Aucun point*

**7. Affaires juridiques et greffe**

*Aucun point*

**8. Ressources matérielles et immobiliers**

8.1 Info-Punch 2009 Inc. : achat du logiciel de système de poinçons Info-Punch pour le Service des travaux publics

8.2 Trafic Innovation Inc. : octroi du contrat pour la fourniture d'un ensemble d'afficheur de vitesse de type « Kamelion 15 »

8.3 Harnois Énergies inc.: contrat pour la fourniture et la livraison de gaz propane pour la période du 1er octobre 2025 au 30 septembre 2028

8.4 Projet de construction de dispositifs de traitement du fer et du manganèse (sable vert)

8.4.1 Groupe Mécano inc. : ordre de changement MP-OC-16 - remplacement de la tuyauterie en PVC par de l'acier inoxydable et l'installation d'une nouvelle valve de contournement à l'aqueduc des Chênes

8.4.2 Les Entreprises Guy Beaulieu : ordre de changement ME-01-R1 - ajout de deux démarreurs de pompes magnétiques avec sectionneurs et déplacement du contrôle des démarreurs

8.5 Parallèle 54 Expert-conseil :

8.5.1 Offre de services professionnels en génie civil – Plan et devis d'une nouvelle piste cyclable reliant le secteur Franconie au chemin Lotbinière

8.5.2 Offre de services professionnels pour la surveillance de chantier dans le cadre des travaux de pavage sur la rue Émeraudes, Rubis et Hôtel-de-ville

8.6 Rénovation et mise en conformité du Pavillon des bénévoles

8.6.1 Planeko.ca : offre de services professionnels en génie mécanique et électricité pour la surveillance des travaux

8.6.2 Consultants Blitz Inc. : offre de services professionnels pour la surveillance des travaux de structure et de fondation

**9. Ressources humaines**

9.1 Autorisation de signature de la lettre d'entente P-6325 2025-01 (employés et employées de voirie) afin de modifier l'article 29 et l'annexe C de la convention collective de l'Union des employés et employées de service, section locale 800

9.2 Autorisation de modification du contrat de travail de Sandra Akl, conseillère aux ressources humaines et au mieux-être au travail

**10. Loisirs, culture et vie communautaire**

*Aucun point*

**11. Service de sécurité incendie**

*Aucun point*

**12. Services techniques et infrastructures**

*Aucun point*

**13. Divers et correspondances**

***Première période de questions aux citoyens (40 minutes (exceptionnellement) – 19h05 à 19h38***

**2025-09-274 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2025 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 août 2025**

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2025 et de la séance extraordinaire du 28 août 2025 et renoncent à leur lecture;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Loïc Dewavrin

Et résolu
QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2025 et de la séance extraordinaire du 28 août 2025 soient adoptés le tout en conformité du Code municipal.

**Adopté à l'unanimité**

**2025-09-275** **Acceptation des comptes du 14 août au 10 septembre 2025**

Il est proposé par Julie Paradis
Appuyé par Jacques Bouchard
Et résolu

QUE le Conseil approuve le paiement des comptes du 14 août au 10 septembre 2025 inscrits au journal des déboursés et tel que détaillé sur les listes des comptes à payer dûment déposées aux membres du Conseil;

| Fonds d'administration | Montant payé |
|---|---|
| Paiements (par chèques, dépôts directs, débits directs) | 745 780.29$ |
| Salaires versés – paies numéro 30 à 34 -2025 | 317 947.27 $ |
| Contribution de l'employeur | 77 478.59 $ |

QUE le Conseil autorise le greffier-trésorier à effectuer les paiements requis pour les différents fonds.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

_____
Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

**2025-09-276** **Arbolab Inc.: paiement de la facture numéro 10026 relative à l'évaluation de la condition et la rédaction d'un rapport de diagnostic et recommandations pour la protection d'un érable argenté - projet de stabilisation de talus et réfection du tronçon du 1750, chemin du Fleuve**
***Projet numéro 2022-600-09***

ATTENDU la nécessité de se doter d'une expertise pour la protection d'un érable argenté lors des travaux d'excavation et d'enrochement dans le cadre du projet de stabilisation de talus et réfection du tronçon du 1750, chemin du Fleuve ;

ATTENDU QUE le contrat est octroyé de gré à gré conformément à la Politique d'acquisition de biens et de services responsable ;

Il est proposé par Julie Paradis
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'ACQUITTER la facture numéro 10026 d'*Arbolab Inc.* relative à l'évaluation de la condition et la rédaction d'un rapport de diagnostic et recommandations pour la protection d'un érable argenté au montant de 750$ (taxes en sus) dans le cadre du projet de stabilisation de talus et réfection du tronçon du 1750, chemin du Fleuve.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au règlement d'emprunt numéro 516-2024 (financement à long terme d'activités d'investissement) pour effectuer la dépense.

_____
Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

**2025-09-277** **Le Groupe Provil: paiement du décompte progressif numéro 11 (libération finale de la retenue) – contrat pour la fourniture, livraison et raccordement de deux génératrices de 200 kW et de deux inverseurs de sources de 400 A**
***Projet numéro 2020-400-03***

ATTENDU la résolution numéro 2020-12-447 octroyant à *Le Groupe Provil* le contrat pour la fourniture, livraison et raccordement de deux génératrices de 200 kW et de 2 inverseurs de sources de 400 A ;

ATTENDU le dépôt du décompte progressif numéro 11 pour la libération finale de la retenue pour les travaux exécutés au 31 mars 2022 ;

Il est proposé par Loïc Dewavrin
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 11 (libération finale de la retenue) à *Le Groupe Provil* pour la fourniture, livraison et raccordement de deux génératrices de 200 kW et de deux inverseurs de sources de 400 A au montant de 14 042.14$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité**

**2025-09-278** **Les Entreprises Guy Beaulieu 2009 inc. : paiement du décompte progressif numéro 1 – contrat pour des travaux électriques et de ventilation et la fourniture et livraison d'une génératrice à la station d'aqueduc des Chênes / projet de construction de dispositifs de traitement du fer et du manganèse (sable vert)**
***Projet numéro 2021-600-05***

ATTENDU la résolution numéro 2025-03-85 octroyant à *Les Entreprises Guy Beaulieu 2009 inc.* le contrat pour des travaux électriques et de ventilation et la fourniture et livraison d'une génératrice à la station d'aqueduc des Chênes / projet de construction de dispositifs de traitement du fer et du manganèse (sable vert) ;

ATTENDU le dépôt et l'approbation du décompte progressif numéro 1 ;

Il est proposé par Michel Proulx

Appuyé par Julie Paradis
Et résolu

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 1 de *Les Entreprises Guy Beaulieu 2009 inc.* pour des travaux électriques et de ventilation et la fourniture et livraison d'une génératrice à la station d'aqueduc des Chênes au montant de 38 250$ (taxes en sus);

QU'une retenue contractuelle de 10% au montant de 4 250$ (taxes en sus) est appliquée audit décompte.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus (excédent de fonctionnement non affecté) et remboursé par la TECQ 2019-2024 pour effectuer la dépense

_____
Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

**2025-09-279** **Solutions Ited Inc. : paiement des factures numéro 217451 et 220311 relatives à l'acquisition de portables et stations d'accueils pour le service administratif de l'Hôtel de ville**
***Projet numéro 2025-400-01***

ATTENDU le besoin d'équipements informatiques pour des employés du service administratif de l'Hôtel de ville ;

ATTENDU QUE le contrat a été octroyé de gré à gré conformément à la Politique d'acquisition de biens et de services responsable ;

Il est proposé par Jacques Bouchard
Appuyé par Loïc Dewavrin
Et résolu

D'ENTÉRINER le paiement des factures numéro 217451 et 220311 de *Solutions Ited inc.* pour l'acquisition de quatre portables « Lenovo Thinkbook» et de quatre stations d'accueils au montant total de 8 043.19$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au fonds de roulement pour une période de 3 ans afin d'effectuer la dépense.

_____
Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

**2025-09-280** **Projet d'interprétation historique du Grand canot de Les Cèdres – Phases I et II**
***Demande d'enveloppe budgétaire***

ATTENDU la résolution numéro 2024-11-391 autorisant une démarche d'interprétation historique du Grand canot afin de retracer son histoire et la perpétuer au fil du temps ;

ATTENDU QUE la phase I du projet s'avère un documentaire d'une durée de 25 minutes déconstruit en 5 capsules ;

ATTENDU QUE la phase II du projet consiste en la création de panneaux d'interprétation historique relevant les éléments importants des capsules vidéo ;

ATTENDU QUE la réalisation des phases I et II du projet s'échelonne sur les années 2025 et 2026 ;

ATTENDU la volonté du Conseil municipal de mettre de l'avant les aspects culturels et patrimoniaux de sa communauté ;

ATTENDU les estimations du projet ;

Il est proposé par Julie Paradis
Appuyé par Jacques Bouchard
Et résolu

D'AUTORISER une enveloppe budgétaire au montant de 26 600$ (taxes en sus) pour la réalisation des phases I et II de la démarche d'interprétation historique du Grand canot de Les Cèdres.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus (excédent de fonctionnement non affecté) pour effectuer la dépense

_____
Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

**2025-09-281** **Versement de dépôts financiers pour les événements 2026 du Service des loisirs, culture et de la vie communautaire**
***Demande d'enveloppe budgétaire***

ATTENDU QUE la préparation des événements annuels débute dans l'année financière précédant la tenue de ceux-ci ;

ATTENDU QUE plusieurs réservations de services et d'équipements requièrent le versement de dépôts financiers ;

ATTENDU QUE les événements Plaisirs d'hiver et la Fête du Village sont prévus pour l'année 2026 ;

Il est proposé par Julie Paradis
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'OCTROYER une enveloppe budgétaire au montant de 15 500$ (taxes en sus) pour le versement de dépôts financiers pour la préparation des événements Plaisirs d'hiver et la Fête du Village 2026.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus pour effectuer la dépense.

_____
Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

**2025-09-282** **Demande de partenariat financier pour la 6e édition du Festin des Récoltes de l'Association de la relève agricole de la Montérégie-Ouest (ARAMO)**

ATTENDU la demande de partenariat financier de l'Association de la relève agricole de la Montérégie-Ouest dans le cadre de la 6e édition du Festin des Récoltes qui se déroulera le 22 novembre 2025 ;

ATTENDU QUE l'événement vise à amasser des sommes pour financer les nombreuses activités et formations de la relève agricole en Montérégie-Ouest, ainsi que réunir des intervenants et des intervenantes du milieu agricole et des producteurs et productrices autour d'un souper automnal ;

ATTENDU le caractère agricole du territoire de la Municipalité ;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Jacques Bouchard
Et résolu

QUE la Municipalité des Cèdres soit un partenaire argent au montant de 450$ dans le cadre de la 6e édition du Festin des Récoltes de l'Association de la relève agricole de la Montérégie-Ouest.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

_____
Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

**2025-09-283** **Demandes de plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)**

ATTENDU les demandes de Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) déposées au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) ;

ATTENDU les recommandations des membres du CCU lors de leur réunion du 18 août dernier;

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance des esquisses déposées avant la présente séance du Conseil;

Il est proposé par Julie Paradis
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'ACCEPTER les demandes de PIIA déposées pour les propriétés suivantes :

| Adresse | Nature de la demande |
|---|---|
| 81, rue Saint-Thomas | Mise aux normes d'une piscine résidentielle |
| 1188, chemin du Fleuve | Remplacement de 5 fenêtres en façade latérale |

**Adopté à l'unanimité**

**2025-09-284** **Adoption du règlement numéro 525-2025 remplaçant le règlement numéro 423-2018 concernant la sécurité, la paix et l'ordre (RMH 460)**

ATTENDU QUE le Conseil municipal désire remplacer la réglementation concernant la sécurité, la paix et l'ordre;

ATTENDU QUE le Conseil municipal juge nécessaire d'assurer la sécurité et la tranquillité des endroits publics de son territoire;

ATTENDU QUE pour faciliter l'application par la Sûreté du Québec de la MRC de Vaudreuil-Soulanges (MRCVS) de certains règlements, ces derniers sont harmonisés, c'est-à-dire que les textes en vigueur, à la partie I – Dispositions générales, sont identiques pour les vingt-trois (23) municipalités membres de la MRCVS;

ATTENDU QU'un comité a été chargé de revoir les contenus des différents RMH actuellement en vigueur;

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1), lors de la séance du 12 août 2025 :

[1] un avis de motion de ce règlement a été donné par le conseiller, Loïc Dewavrin;

[2] le projet de règlement a été présenté.

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Loïc Dewavrin
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

QUE le Conseil adopte le règlement portant le titre de :
***Règlement numéro 525-2025 remplaçant le règlement numéro 423-2018 concernant la sécurité, la paix et l'ordre (RMH 460)***
QUE le texte du règlement numéro 525-2025 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

**Adopté à l'unanimité**

**2025-09-285** **Adoption du règlement numéro 527-2025 relatif aux modalités de publication des avis publics municipaux**

ATTENDU QUE selon l'article 431 du Code municipal du Québec, tout avis public d'une municipalité locale qui s'adresse aux résidents du territoire de la municipalité locale est affiché aux endroits fixés par résolution du Conseil;

ATTENDU QUE le projet de loi 122 visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité, a modifié le Code municipal du Québec afin d'augmenter leur autonomie et leurs pouvoirs;

ATTENDU QU'au sein des gouvernements de proximité, la participation et l'engagement des citoyens, ainsi que l'accès à l'information sont nécessaires pour définir une vision concertée du développement et assurer sa durabilité sur les plans sociaux et économiques;

ATTENDU QUE l'article 91 du projet de loi 122 a introduit les articles 433.1, 433.2, 433.3 et 433.4 au Code municipal du Québec, qui sont entrés en vigueur le 16 juin 2017;

ATTENDU QUE l'article 433.1, alinéa 1 du Code municipal du Québec prévoit qu'une municipalité peut, par règlement, déterminer les modalités de publication de ses avis publics;

ATTENDU QUE lorsqu'un tel règlement est en vigueur, le mode de publication qu'il prévoit a préséance sur celui qui est prescrit par les articles 431 à 433.4 du Code municipal du Québec ou par toute autre disposition d'une loi générale ou spéciale et qu'il ne peut être abrogé;

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres désire se prévaloir des dispositions de la Loi afin d'établir les modalités de publication de ses avis publics;

ATTENDU QUE ces modalités peuvent différer selon le type d'avis, sous réserve que le règlement prévoie une publication sur le site internet de la Municipalité;

ATTENDU QUE la majorité des citoyens sur le territoire ont accès à internet;

ATTENDU QUE la publication des avis publics sur internet est un moyen rapide, efficace et économique pour informer les citoyens du territoire de la Municipalité des Cèdres;

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, lors de la séance ordinaire du 12 août 2025 :

[1] un avis de motion de ce règlement a été donné par le conseiller, Loïc Dewavrin;

[2] le projet de règlement a été présenté.

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Loïc Dewavrin
Appuyé par Julie Paradis
Et résolu

QUE le Conseil adopte le règlement portant le titre de
***Règlement numéro 527-2025 relatif aux modalités de publication des avis publics municipaux***

QUE le texte du règlement numéro 527-2025 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

**Adopté à l'unanimité**

**2025-09-286** **Info-Punch 2009 Inc. : achat du logiciel de système de poinçons Info-Punch pour le Service des travaux publics**
***Projet numéro 2025-400-02***

ATTENDU la pertinence de se doter d'un logiciel de poinçons permettant la saisie des heures travaillées pour les employés du Service des travaux publics ;

ATTENDU QUE le contrat est octroyé de gré à gré conformément à la Politique d'acquisition de biens et de services responsable ;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Loïc Dewavrin
Et résolu

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier, Jimmy Poulin, à signer pour et au nom de la Municipalité des Cèdres, le contrat de droit d'accès au logiciel Info-Punch de *Info-Punch 2009 inc.* pour une licence et un abonnement au système de poinçons pour 15 utilisateurs au coût total de 4 635.99 $ (taxes en sus) ainsi que l'abonnement d'hébergement annuel pour les années 2025 et 2026 au montant de 535.92 $ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles par le surplus (excédent de fonctionnement non affecté) pour l'achat du logiciel et au budget opérationnel (activité de fonctionnement) pour les frais de licence annuel.

_____
Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

**2025-09-287** **Trafic Innovation Inc. : octroi du contrat pour la fourniture d'un ensemble d'afficheur de vitesse de type « Kamelion 15 »**

ATTENDU la nécessité d'augmenter les mesures de sécurité routière près de la zone scolaire sur le chemin Saint-Féréol;

ATTENDU la recommandation du Comité de la sécurité routière ;

ATTENDU la demande de prix effectuée conformément à la Politique d'acquisition de biens et de services responsable ;

Il est proposé par Julie Paradis
Appuyé par Jacques Bouchard
Et résolu

D'OCTROYER le contrat pour la fourniture d'un ensemble d'afficheur de vitesse de type « Kamelion 15 » à Trafic Innovation Inc. au montant de 5 200$(taxes en sus), tel qu'il appert à la soumission numéro 120248.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus (excédent de fonctionnement non-affecté) pour effectuer la dépense.

_____
Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

**2025-09-288** **Harnois Énergies inc. : contrat pour la fourniture et la livraison de gaz propane pour la période du 1er octobre 2025 au 30 septembre 2028**

ATTENDU l'appel d'offres public publié sur le Système électronique d'appel d'offres le 14 août 2025 conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics* ;

ATTENDU l'ouverture des soumissions effectuée le 2 septembre 2025 dont les résultats sont les suivants :

| Soumissionnaire | Montant (taxes en sus) |
|---|---:|
| Harnois Énergies inc. | 52 144$ |
| Supérieur Propane | 54 248.95$ |
| Propane Léger inc. | 63 293$ |

ATTENDU l'analyse des soumissions ;

ATTENDU QUE la plus basse soumission est conforme et respecte l'estimation budgétaire ;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Loïc Dewavrin
Et résolu

D'OCTROYER le contrat pour la fourniture et la livraison de gaz propane pour la période du 1er octobre 2025 au 30 septembre 2028 à Harnois Énergies inc. au montant total de 52 144$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

_____
Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

**2025-09-289** **Groupe Mécano inc. : ordre de changement MP-OC-16 - remplacement de la tuyauterie en PVC par de l'acier inoxydable et l'installation d'une nouvelle valve de contournement à l'aqueduc des Chênes**
***Projet de construction de dispositifs de traitement du fer et du manganèse (sable vert)***
***Projet numéro 2021-600-05***

ATTENDU la résolution numéro 2022-12-532 octroyant à *Groupe Mécano inc.* le contrat pour la construction de dispositifs de traitement du fer et du manganèse (sable vert) ;

ATTENDU la réception de l'ordre de changement MP-OC-16 pour le remplacement de la tuyauterie en PVC par de l'acier inoxydable et l'installation d'une nouvelle valve de contournement à l'aqueduc des Chênes;

ATTENDU QUE le contrat est octroyé de gré à gré conformément au règlement sur la gestion contractuelle ;

Il est proposé par Julie Paradis
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'OCTROYER le contrat relatif à l'ordre de changement MP-OC-16 à *Groupe Mécano inc.* pour le remplacement de la tuyauterie en PVC par de l'acier inoxydable et l'installation d'une nouvelle valve de contournement à l'aqueduc des Chênes au coût de 62 099.63$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus (excédent de fonctionnement non affecté) et remboursé par la TECQ 2019-2024 pour effectuer la dépense.

_____
Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

**2025-09-290** **Les Entreprises Guy Beaulieu : ordre de changement ME-01-R1 - ajout de deux démarreurs de pompes magnétiques avec sectionneurs et déplacement du contrôle des démarreurs**
***Projet de construction de dispositifs de traitement du fer et du manganèse (sable vert)***
***Projet numéro 2021-600-05***

ATTENDU la résolution numéro 2025-05-146 octroyant le contrat pour les travaux électriques à la station d'aqueduc des Chênes à *Les Entreprises Guy Beaulieu 2009 inc.* ;

ATTENDU la réception de l'ordre de changement ME-01-R1 pour l'ajout de deux démarreurs de pompes magnétiques avec sectionneurs et déplacement du contrôle des démarreurs ;

ATTENDU QUE le contrat est octroyé de gré à gré conformément au règlement sur la gestion contractuelle ;

Il est proposé par Julie Paradis

Appuyé par Jacques Bouchard
Et résolu

D'OCTROYER le contrat relatif à l'avis de changement numéro ME-01-R1 pour l'ajout de deux démarreurs de pompes magnétiques avec sectionneurs et déplacement du contrôle des démarreurs à *Les Entreprises Guy Beaulieu 2009 inc.* au montant de 23 499$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus (excédent de fonctionnement non affecté) et remboursé par la TECQ 2019-2024 pour effectuer la dépense.

_____
Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

**2025-09-291** **Parallèle 54 Expert conseil : offre de services professionnels en génie civil – Plan et devis d'une nouvelle piste cyclable reliant le secteur Franconie au chemin Lotbinière**
***Projet numéro 2025-600-05***

ATTENDU la pertinence de procéder à la construction d'une piste cyclable sur le côté ouest du chemin Saint-Dominique, secteur Franconie, entre le chemin Lotbinière et la rue Franconie ;

ATTENDU QU'il y a lieu de se doter d'une expertise en génie civil pour la conception des plans et devis;

ATTENDU QUE le contrat est octroyé de gré à gré conformément à la Politique d'acquisition de biens et de services responsable ;

Il est proposé par Loïc Dewavrin
Appuyé par Julie Paradis
Et résolu

D'OCTROYER le mandat de services professionnels en génie civil pour la conception des plans et devis relative à la construction d'une nouvelle piste cyclable à *Parallèle 54 Expert conseil* au montant de 12 300$ (taxes en sus) tel qu'il appert à l'offre de services professionnels numéro MLCE-2509.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus (excédent de fonctionnement non affecté) pour effectuer la dépense.

_____
Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

**2025-09-292** **Parallèle 54 Expert conseil : offre de services professionnels pour la surveillance partielle de chantier dans le cadre des travaux de pavage sur la rue Émeraudes, Rubis et Hôtel-de-ville**
***Projet numéro 2025-600-01***

ATTENDU le projet de pavage sur la rue des Émeraudes, Rubis et Hôtel-de ville ;

ATTENDU QU'il y a lieu de se doter d'une expertise en génie civil pour la surveillance de chantier afin d'assurer la conformité des travaux ;

ATTENDU QUE le contrat est octroyé de gré à gré conformément à la Politique d'acquisition de biens et de services responsable ;

Il est proposé par Julie Paradis
Appuyé par Loïc Dewavrin
Et résolu

D'OCTROYER le mandat de services professionnels en génie civil pour la surveillance partielle des travaux sur le chantier et la surveillance partielle pour les travaux de bureau à *Parallèle 54 Expert conseil* au montant de 8 250$ (taxes en sus) dans le cadre des travaux de pavage sur la rue Émeraudes, Rubis et Hôtel-de-ville, et ce tel qu'il appert à l'offre de services professionnels numéro MLCE-2508_révision 1.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au fonds voiries – réfection et entretien de certaines voies publiques (revenu reporté) pour effectuer la dépense.

_____
Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

**2025-09-293** **Planeko.ca : offre de services professionnels en mécanique et électricité pour la surveillance des travaux**
***Rénovation et mise en conformité du Pavillon des bénévoles***
***Projet numéro 2022-400-05***

ATTENDU le projet de rénovation et de mise en conformité du Pavillon des bénévoles ;

ATTENDU la nécessité de se doter de services d'ingénierie pour la surveillance des travaux en mécanique et électricité du bâtiment ;

ATTENDU QUE le contrat est octroyé de gré à gré conformément à la Politique d'acquisition de biens et de services responsable ;

Il est proposé par Loïc Dewavrin
Appuyé par Jacques Bouchard
Et résolu

D'OCTROYER le mandat de services professionnels en mécanique et électricité du bâtiment pour la surveillance des travaux à *Planeko.ca* au montant de 9 000$ (taxes en sus) dans le cadre du projet de rénovation et de mise en conformité du Pavillon des bénévoles, et ce tel qu'il appert à l'offre de services professionnels reçue le 29 août 2025.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au règlement d'emprunt numéro 499-2023 pour effectuer la dépense pour effectuer la dépense.

_____
Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

**2025-09-294** **Consultants Blitz Inc. : offre de services professionnels pour la surveillance des travaux de structure et de fondation**
***Rénovation et mise en conformité du Pavillon des bénévoles***
*Projet numéro 2022-400-05*

ATTENDU le projet de rénovation et de mise en conformité du Pavillon des bénévoles ;

ATTENDU la nécessité de mandater une firme d'ingénieur en structure pour la surveillance des travaux pour assurer la conformité des travaux ;

ATTENDU QUE le contrat est octroyé de gré à gré conformément à la Politique d'acquisition de biens et de services responsable ;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Jacques Bouchard
Et résolu

D'OCTROYER le contrat pour la surveillance des travaux de structure et de fondation à *Consultants Blitz Inc.* au montant de 11 260$ (taxes en sus) dans le cadre du projet de rénovation et de mise en conformité du Pavillon des bénévoles, et ce tel qu'il appert à l'offre de service professionnel numéro 2025-27062.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au règlement d'emprunt numéro 499-2023 pour effectuer la dépense.

_____
Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

**2025-09-295** **Autorisation de signature de la lettre d'entente P-6325 2025-01 (employés et employées de voirie) afin de modifier l'article 29 et l'annexe C de la convention collective de l'Union des employés et employées de service, section locale 800**

ATTENDU les discussions intervenues entre le Syndicat et l'Employeur relativement à l'article 29 de la convention collective de l'Union des employés et employées de service, section locale 800 concernant les vêtements de travail ;

ATTENDU QUE le Syndicat et l'Employeur se sont entendus sur la mise en œuvre d'un nouveau mode de gestion des vêtements de travail sous forme de crédit annuel de points pour les salariés réguliers permanents qui choisiront leurs vêtements à partir d'un catalogue établi ;

Il est proposé par Jacques Bouchard
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'AUTORISER le maire, Bernard Daoust et le directeur général et greffier-trésorier, Jimmy Poulin, à signer pour et au nom de la Municipalité des Cèdres, la lettre d'entente P-6325 2025-01 (voirie) afin de modifier l'article 29 et l'annexe C de la convention collective de l'Union des employés et employées de service, section locale 800.

**Adopté à l'unanimité**

**2025-09-296** **Autorisation de modification du contrat de travail de Sandra Akl, conseillère aux ressources humaines et au mieux-être au travail**

ATTENDU QUE Sandra Akl est à l'emploi de la Municipalité depuis le 5 août 2024 à titre de conseillère aux ressources humaines et au mieux-être au travail;

ATTENDU QUE Sandra Akl satisfait aux exigences requises au poste de conseillère aux ressources humaines et au mieux-être au travail au mérite d'une évaluation donnée par le directeur général et greffier-trésorier ;

ATTENDU les pourparlers entre les parties relativement à un réajustement salarial;

Il est proposé par Julie Paradis
Appuyé par Jacques Bouchard
Et résolu

D'AUTORISER la modification du contrat de travail de Sandra Akl, conseillère aux ressources humaines et au mieux-être au travail pour des fins de réajustement salarial;

D'AUTORISER le maire, Bernard Daoust et le directeur général et greffier-trésorier, Jimmy Poulin, à signer pour et au nom de la Municipalité des Cèdres, l'addenda numéro 1 – Réajustement salarial du contrat de travail de Sandra Akl, conseillère aux ressources humaines et au mieux-être au travail;

QUE le réajustement salarial est rétroactif au 1er septembre 2025.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

_____
Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

***Deuxième période de questions aux citoyens (10 minutes exceptionnellement)* – 20h02 à 20h17)**

**Parole au Conseil**

Les membres du Conseil ont la possibilité de soumettre leurs questions ou commentaires au Conseil.

**2025-09-297** **Levée de la séance ordinaire**

ATTENDU QUE les points à l'ordre du jour sont tous épuisés;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Julie Paradis
Et résolu

QUE la présente séance ordinaire soit levée à 21h08.

**Adopté à l'unanimité**

Bernard Daoust
Maire

Jimmy Poulin
Greffier-trésorier